

POUR- QUOI FAUT-IL LUTTER CONTRE LES ESAT ?

LES ESAT C'EST QUOI ?

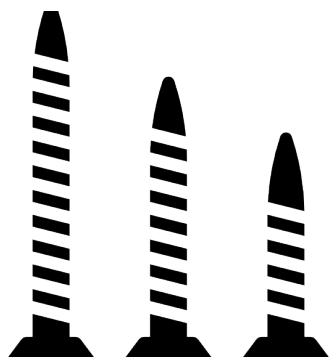
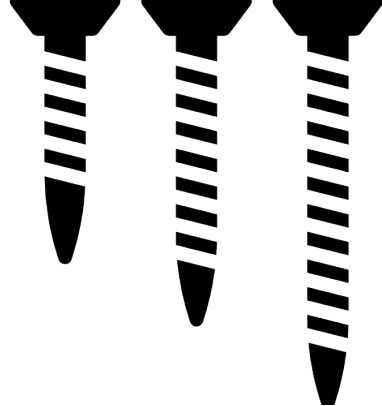
MILIEU « PROTÉGÉ »
ALORS ?

COMMENT SONT
SELECTIONNÉ-X-ES CES
TRAVAILLEUR-X-EUSES ?

COMMENT SONT-IELS
PAYÉ.X.ES ?

MAIS ALORS À QUI
PROFITENT LES ESAT ?

ALLER PLUS LOIN :
QUELQUES RESSOURCES

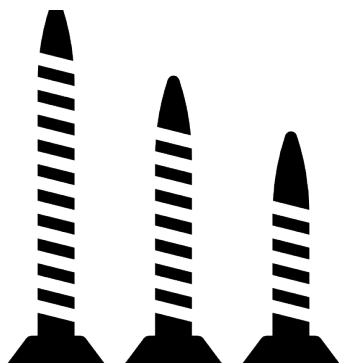




Comment je me situe par rapport à l'écriture de cette brochure :

Je ne suis pas travailleur-x en ESAT. Je suis handi-x psy et sans emploi. Cette brochure est un recoupement de mes lectures d'articles, de livres, de témoignages et de lectures militantes de lutte contre le validisme et contre les ESAT. Elle reflète aussi mes opinions actuelles dans cette lutte à mener.

Je la réalise dans l'espoir que les luttes antivalidistes soient prises en compte dans les milieux militants qui revendiquent lutter contre toutes les oppressions, dans une logique de lutte des classes, révolutionnaires et anticapitalistes.



Note à propos des illustrations de cette brochure :

À l'exception des vis sur la page de couverture et sur ces pages 4 et 5 (image libre de droits) toutes les illustrations qui se trouvent dans cette brochure sont créées par des artistes handies.

Sofie Chronic a créé les illustrations spécifiquement pour ma brochure (merci mille fois à elle !) et Glittauriz et Rizzo Boring m'ont généreusement permis de sélectionner parmi leurs créations déjà existantes celles de mon choix, et je leur en suis aussi mille fois reconnaissant.x !

Les illustrations n'ont aucun rapport avec le travail en ESAT, car j'ai pris le parti de profiter de cette brochure pour valoriser le travail artistique de personnes handies trop souvent invisibilisé.

PS : les retranscriptions sont écrites pour la version d'impression en couleurs donc pour les versions en noir et blanc il faudra faire avec son imagination...

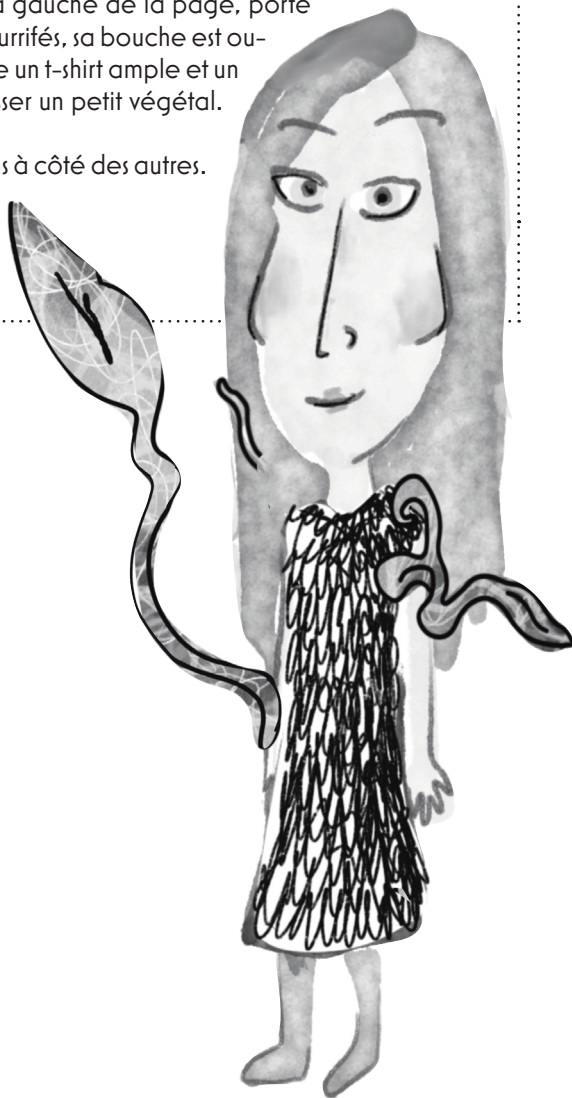
RETRANSCRIPTION DES IMAGES:
illustrations de @sofie_chronic

(toutes les illus sont en N&B) pages 6 et 7 de gauche à droite :

- un personnage porte ses cheveux longs et détachés; iel semble regarder dans notre direction en souriant. Iel porte une robe et des végétaux semblent pousser de part et d'autre de son corps.

- un personnage se tient de profil vers la gauche de la page, porte des cheveux courts et foncés un peu ébourrifés, sa bouche est ouverte et iel semble heureux.x.se; iel porte un t-shirt ample et un pantalon, et de sa cheville semble pousser un petit végétal.

- 4 petits végétaux sont représentés les uns à côté des autres.



LES ESAT C'EST QUOI ?

« Établissement ou Services d'Aide par le Travail » : ces établissements médico-sociaux sont gérés par des « associations à but non-lucratif » dont l'UNAPEI (« Union Nationale des Associations de Parents de l'Enfance Inadaptée ») est la principale association gestionnaire.

Ces établissements prétendent faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes considérées comme handicapées, en se revendiquant « milieu protégé » qui s'adapterait aux incapacités, au rythme, et aux besoins des personnes y travaillant... SAUF QUE... on va voir dans cette brochure que cela est non seulement totalement faux mais qu'en plus ces établissements ne font rien d'autres que discriminer, exploiter, et ségréguer ces personnes. Rien que l'intention revendiquée

par les ESAT cloche : il faudrait protéger les personnes handicapées (considérées comme « inadaptées », « invalides ») et faire preuve de charité en leur offrant la possibilité de se rendre utiles à une société qui les exclue pourtant constamment (les logements, l'environnement, les bâtiments, les transports, l'éducation, la culture, etc. sont toujours majoritairement inaccessibles). Et ces « bonnes intentions » seraient appliquées en les enfermant entre elles, et en leur imposant un travail souvent répétitif, éreintant, douloureux, comme trier des vis, reconditionner des appareils ou tondre des pelouses, donc ?

Lorsqu'on réfléchit un tout petit peu, il est évident que le véritable objectif est de tout faire pour que la société et le monde du travail ne s'adaptent sur-

tout pas aux travailleur-x-euses, mais que ce soit aux travailleur-x-euses de s'adapter à ces environnements et ces contextes imposés. Et que si elles n'en sont pas capables, la solution serait alors de les ségréguer dans des milieux soi-disant « adaptés ». Oui car dans la logique de ce sys-

tème les personnes handies sont en réalité considérées comme un frein aux grands rouages de la production, elles seraient donc une épine dans le pied du milieu « ordinaire » car « moins capables » que les personnes qu'il considère comme « valides »... Quelle blague lorsqu'on découvre

MILIEU « PROTÉGÉ » ALORS ?

Se nommer « milieu protégé » relève de l'ironie et même du mépris le plus total lorsqu'on sait que les travailleur-x-euses en ESAT ne sont même pas reconnu-x-es comme des travailleur-x-euses : et oui ! dans le monde merveilleux de l'ESAT (sarcasme) iels sont appelé-x-es des « usager-x-es ! Privées de contrat de travail - puisqu'elles dépendent du Code de l'action sociale et des familles et non pas du Code du travail - ces personnes signent donc des contrats précaires d' « usager-x-es de structure médico-sociale ».

Ces « usager-x-es » qui travaillent pourtant 35h / semaine sont sciemment dépossédé-x-es des droits syndicaux et de grève...ce qui est quand même bien pratique puisqu'ainsi elles ne peuvent pas réclamer les droits dont on les prive ! Oui, car les personnes qui travaillent en ESAT n'étant

que de simples « usager-x-es » qui viennent bien entendu par pur loisir pour occuper leurs misérables journées dont elles n'auraient sans doute rien à faire si elles ne venaient pas se relaxer ici (sarcasme total, obviously) n'ont :

- pas de droit de recours aux prudhommes
- pas de droits de cotisation au chômage
- pas d'indemnités de départ à la retraite
- pas d'indemnités de licenciement
- pas de salaire minimum garanti par le SMIC

RETRANSCRIPTION IMAGE : illustration de @rizzo_boring

Sur un fond blanc en plan poitrine se trouve une personne aux cheveux paraissant très courts et portant une casquette et un haut noir.es. Elle est intubée nasalement et regarde dans notre direction. Derrière elle semble se trouver un oreiller sur lequel se trouvent des petits motifs roses foncés. En haut de l'image est écrit « AM I A PART OF QUEER COMMUNITY ? ». À gauche du personnage est écrit « When I am denied access to activist spaces, parties ... » et en bas de l'image « I CANNOT WAIT TO BE INCLUDED NOW AND IN OUR UTOPIAS ».



COMMENT SONT SÉLECTIONNÉ-X-ES CES TRAVAILLEUR-X-EUSES ?

Répondant à des logiques capitaliste de rendement et de production les ESAT (censées rappelsons-le, s'adapter aux diverses incapacités des personnes auxquelles elle « permet » de travailler puis de faciliter leur (ré)insertion progressive en « milieu ordinaire ») non seulement sélectionnent en réalité les personnes les plus efficaces, les plus rentables, celles qui seront donc capables de répondre aux demandes de productivité des entreprises, collectivités ou particuliers qui sous-traitent aux ESAT, mais en plus empêchent ces travailleur-x-euses d'aller vers le « milieu ordinaire » comme le montre un rapport du Sénat¹ à ce sujet « Afin de maintenir leur

viabilité économique, certains établissements font le choix de garder les travailleurs les plus susceptibles de faire l'objet d'une intégration en milieu ordinaire car ils sont également les plus productifs. » cité par Thibaut Petit dans son livre-enquête sur les ESAT Handicap à vendre (publié aux éditions Les Arènes en 2022).

¹ « Les établissements et services d'aide par le travail », rapport de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires sociales, octobre 2019

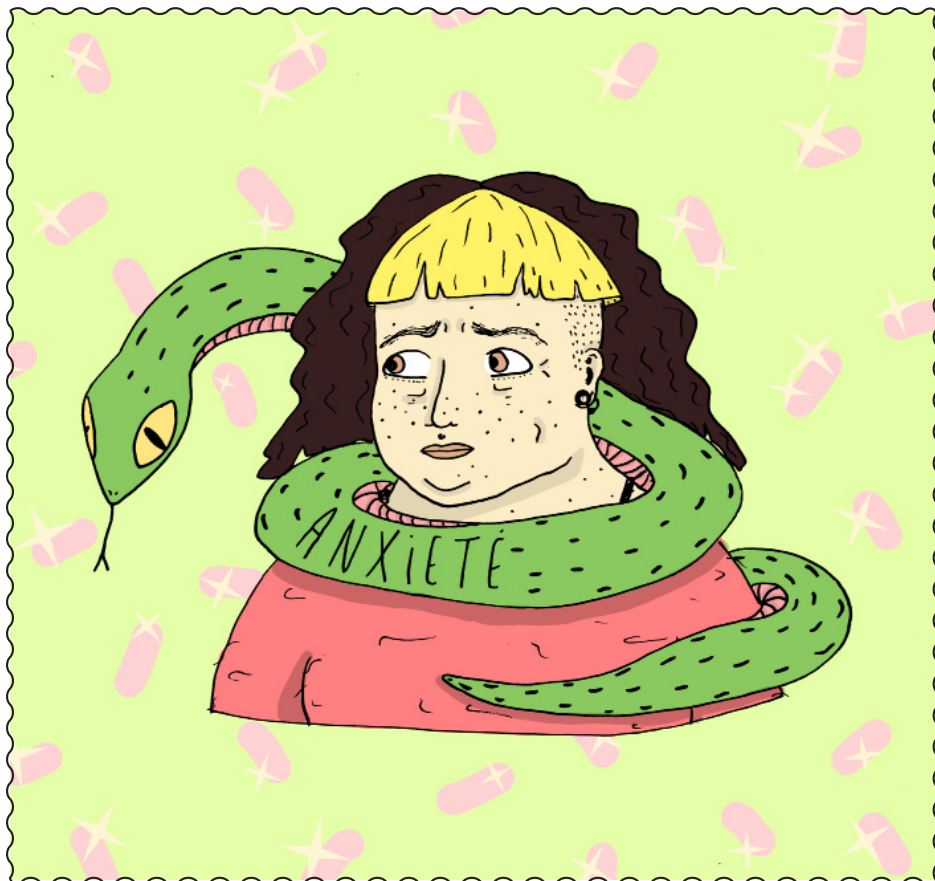


RETRANSCRIPTION IMAGE : illustration de @glittauriz

Sur un fond couleur marron grenaille (ouai bon je suis nul.x pour décrire les couleurs alors j'ai cherché sur internet les noms des nuances qui se rapprochaient le plus parmi ce que je trouvais ...) une personne est « affalée » sur un canapé jaune vanille (pareil je suis pas sûr.x de ce que je dis). Cette personne porte des cheveux mi-longs bruns, un pull rose, et tient dans sa main droite une part de pizza. Dans son dos se trouvent trois oreillers (l'un est jaune pâle avec des rayures roses, un autre saumon avec des coeurs rouges, et le 3ème mauve uni) . Dans une bulle partant du personnage est écrit « peur d'avoir peur... » . En bas de l'image est inscrit (centré sur le canapé) « DEPRESSION ISN'T JUST FEELING SAD ».

RETRANSCRIPTION IMAGE ci-dessous :
illustration de @glittauriz

sur un fond vert clair acidulé à motifs roses clairs en formes de petites pillules sur lesquelles scintillent une sorte d'étoile jaune pâle, une personne à l'air anxieux est représentée. Elle porte des cheveux mi-longs bouclés et rasés sur les côtés, ils sont bruns à l'exception de sa frange qui est blonde. Elle porte un pull rose, et autour de son cou est enroulé un serpent vert sur lequel est écrit « ANXIÉTÉ ».



COMMENT IELS SONT PAYÉ-X-ES ?

Les ESAT rémunèrent leurs « usager-x-es » en moyenne à hauteur de 11% du SMIC, mais il faut savoir que l'ESAT n'est tenue de les rémunérer qu'à un minimum de 5% du SMIC (donc tous-

x-tes ne touchent pas nécessairement 11% de la part de l'ESAT). Ce salaire est, certes « complété » par les prestations sociales comme l'AAH - AAH évidemment calculée en fonction des revenus de la personne qui travaille - mais l'AAH, comme toutes les allocations, n'offre bien souvent pas de revenus à la hauteur des besoins permettant une vie décente. Cette façon d'être rémunéré-x-e ne garantit en plus aucun droit à la retraite (mais bon la retraite de toutes façons qui peut prétendre l'atteindre un jour hein ? * toujours plus de sarcasme et de rigolade *) et l'ESAT n'a donc aucun intérêt à rémunérer davantage ces travailleur-x-euses puisque l'état « compensera ». Comme l'explique plus clairement Thibault Petit dans *Handicap à vendre*, la rémunération d'un-x-e travailleur-x-euse en ESAT est ainsi divisée :

- le « salaire atelier » : c'est ce que verse l'établissement au salarié; 5% minimum soit 70€ brut mensuels; en moyenne les ESAT versent 11% soit 167€
- l'« aide au poste » : c'est ce que l'état paie; il verse cette

aide à l'ESAT qui la reverse aux travailleur-x-euses. Lorsque la part de rémunération financée par l'ESAT se trouve entre 5 et 20% du SMIC l'aide au poste versée atteint 50,7% du SMIC au maximum; si l'ESAT rémunère au-delà de 20% (ce qui, soyons honnêtes n'arrive que rarement) la part de l'État baisse de 0,5% pour chaque 1% au-delà des 20% du SMIC)¹

- soit 940€ brut (sur lesquels la retraite est calculée) donc 715€ nets pour 35h auxquels il faut soustraire la cantine, le lavage de l'uniforme, les transports, etc.

Les ESAT se targuent d'être un tremplin du « milieu protégé » vers le « milieu ordinaire » (rappelant au passage rien que dans le vocabulaire que les personnes handies ne seraient pas « ordinaires », pas « normales ») qui permettrait donc aux personnes de retourner progressivement et à leur rythme vers l'emploi direct, **pourtant par an seulement 0,47% des personnes qui travaillent en ESAT parviennent à être embauchées en milieu ordinaire².**

1 <https://informations.handicap.fr/a-ressources-travailleur-handicape-es-at-2169.php>

2 voir le .pdf du Bilan d'activités des ESAT en 2019, 2020 et 2021 sur le site de la FIPHP <https://www.fiphfp.fr/>

MAIS ALORS À QUI PROFITENT LES ESAT ?

• L'État

Comme l'explique Lili Guigueno dans son article *Le travail ségrégué des personnes handicapées* dans la revue Contretemps¹ : il faut savoir que la France est signataire de la CIDPH (la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées) qui stipule bien que les personnes handies ont droit au travail sur la base de l'égalité avec les personnes qui ne le sont pas, et que les environnements de travail ségrégués sont incompatibles avec ce droit, qu'un paiement inférieur au SMIC sur la base d'un handicap n'est absolument pas justifiable mais complètement discriminant, entre autres...

Le CRPD (Comité des droits des personnes handies de l'ONU) a dénoncé comme contraires aux droits humains ces établissements (les ESAT), et condamné à plusieurs reprises la France qui continue d'institutionnaliser les personnes handies et de les ségréguer dans des ESAT ou autres milieux prétendument « protégés » ou « adaptés ».

Mais comme nous l'avons vu précédemment c'est tout de même bien plus pratique pour l'État de ségréguer les personnes handies entre elles plutôt que d'aménager et adapter l'ensemble de la société aux différentes incapacités de chacun-x-e.

• Les associations gestionnaires (d'ESAT)

Ce qui est marrant (NON) c'est que dans cette histoire les associations gestionnaires - officiellement des associations qui prétendent défendre les droits des personnes handies (comme par exemples UNAPEI, l'APF ou encore l'APAJH) - fonctionnent en toute complicité avec l'État.

Le CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) est une instance française qui a été créée pour « assurer la participation des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant » (#wikipedia), accaparée par des représentant-x-es de ces associations gestionnaires. Dans le livre de Thibault Petit, *Handicap à vendre*, un directeur

d'ESAT lui explique en gros comment fonctionne le financement de ces établissements : « Le **budget social**, c'est la grande roue car il finance la plupart des dépenses (charges de la structure, salaire des encadrants, aide au poste) et **provient en quasi-totalité d'une dotation de l'État : l'argent public représente 70% du budget d'un établissement**. Le budget commercial c'est la deuxième roue, la petite, car il finance la partie économique : les charges de production et les 11% de rémunération des travailleurs handicapés. Cet argent vient des contrats, des marchés, bref des activités de l'ESAT. ». Puis, il explique que « **Forcément, on est tenté de tirer vers le bas les salaires des ouvriers pour baisser nos charges** ».

Tous les ESAT ne fonctionnent pas ainsi, mais le livre rend compte qu'il s'agit d'un procédé souvent utilisé par l'UNAPEI - la plus grosse association gestionnaire qui détient près de la moitié des ESAT - pour faire des économies.

Lorsqu'il enquête sur le fonctionnement des demandes pour entrer en ESAT auprès de la MDPH et sur la façon dont les décisions sont prises, quelle personne est dirigé-x-e vers quel ESAT, Thibault Petit découvre : « À ce moment de l'enquête, je me rends compte

que certains siègent même deux fois : en tant « qu'organismes gestionnaires » et comme « associations de personnes handicapées et leur famille ». Dans la MDPH des Hauts-de-Seine, l'UNAPEI a trois représentants : deux au titre de la défense des intérêts des handicapés et un au titre de gestionnaire. C'est le paradoxe de ce milieu : les associations dites « de défense » ou de « représentants » dirigent aussi des établissements. L'UNAPEI est d'un côté la plus puissante organisation de représentation des intérêts des handicapés, et de l'autre, celle qui détient le plus grand nombre d'usines pour handicapés en France. ».

Je renvoie à nouveau vers Lili Guigueno (voir note de bas de page précédente) qui explique les avantages que tirent les associations gestionnaires d'ESAT, résumé dans cette citation tirée de son article : « Dans le système institutionnel, les associations gestionnaires occupent ainsi un rôle majeur en s'appropriant la représentation des personnes handicapées qu'elles instrumentalisent à leur profit, pour préserver leur éco-système et défendre les structures ségrégatives dont dépendent leurs financements publics. ».

¹ <https://www.contretemps.eu/esat-travail-segregue-personnes-handicapees-en-rupture/>

- **Les entreprises, les collectivités, les particuliers qui sous-traitent aux ESAT**

La loi soumet les entreprises et les collectivités à un quota les obligeant à embaucher en emploi direct 6% de travailleur-x-euses handicapé-x-es sous peine d'amendes dues à l'AGEFIPH² et au FIPHFP³. Mais heureusement pour ces pauvres entreprises et collectivités (le retour du sarcasme) pour éviter l'emploi direct de personnes handies mais aussi de payer l'amende, elles peuvent sous-traiter aux ESAT ou aux autres milieux dits « protégés », qui font eux-mêmes travailler à moindre coût, défiant toute concurrence, les personnes handies « usagères » de leurs structures et TADAM problème résolu ! Pratique, non ?!

Comment nier, maintenant, que ce système empêche en réalité complètement l'emploi direct des personnes en milieu « ordinaire », les poussant à rester en milieu prétendument « protégé » dans des conditions ignobles d'exploitation ?

J'espère que cette brochure aura

2 (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées)

3 (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

permis une prise de conscience de l'exploitation des personnes handicapées, et de la lutte qui s'impose contre les ESAT.

Cette brochure n'est qu'une toute petite fenêtre sur ce que représentent les ESAT, pour bien comprendre les ficelles de cette exploitation, en connaître les différents acteurs qui souvent jouent sur les leviers de la charité dont pourtant les militant-x-es antivalidistes ne cessent de clamer qu'ils ne veulent pas au moins depuis les années 70, pour prendre la mesure de ce que vivent les travailleur-x-euses en ESAT, je vous conseille vivement les différentes ressources partagées dans les pages suivantes qui clôturent cette brochure.



RETRANSCRIPTION IMAGE : illustration de @rizzo_boring

Sur fond bleu ciel une personne se tient debout s'appuyant de sa main droite sur une canne. Elle porte une casquette, des lunettes, un pull noir sur lequel est inscrit « ableism is war ». En arrière plan, partant de sa canne et de son pied droit (un peu comme des ombres) s'étirent des végétaux d'un bleu plus foncé que celui du fond de l'image. À droite du personnage, par-dessus l'un des végétaux est écrit en lettres capitales « IF I CAN'T SIT, I CAN'T BE PART OF YOUR REVOLUTION ».

ANTIVALIDISMES :

SUR LES ESAT :

- L'article Le travail ségrégué des personnes handicapées : la dénégation du droit international par la France à travers le modèle des ESAT de Lili Guigueno dans la revue Contretemps (disponible en ligne et gratuitement) c'est l'article le plus complet que j'ai pu lire sur ce sujet, indispensable !
- L'article Enquête sur les ESAT : Quand l'exploitation des ouvriers passe pour de l'action sociale de Cécile Morin <https://clhee.org/2022/03/02/enquete-sur-les-esat/> un article qui récapitule le livre cité plusieurs fois dans la brochure et ci-dessous :
- Le livre Handicap à vendre de Thibault Petit publié aux éditions Les Arènes en 2022. Il s'agit une enquête auprès de différent-x-es acteur-x-ices des ESAT; le livre dénonce le fonctionnement des ESAT mais manque tout de même d'une véritable analyse antivalidiste selon moi. Il a le mérite d'exister et d'avoir permis de faire parler de l'exploitation des travailleur-x-euses handies, un problème encore bien trop invisibilisé des débats et des luttes actuelles...

SUR L'ANTIVALIDISME :

FILMS / DOCUMENTAIRES

- Crip Camp : A Disability Revolution, par Nicole Newnham et James LeBrecht, 2020 (dispo sur Netflix) documentaire retraçant les luttes des personnes handies pour leurs droits civils dans les années 70 aux USA, la rencontre

de ces futur.x.es activist.x.es dans un camp de vacances autogéré pour personnes handies, comment iels ont organisé leurs luttes (notamment autour de Judith Heumann, représentante du mouvement), leurs actions dont la plus mémorable : leur occupation du bureau du ministère américain de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être, à San Francisco pendant 28 jours.

- Then Barbara met Alan, sorti en 2022 (dispo sur Netflix). Fiction biographique, écrite par Jack Thorne et Genevieve Barr et réalisé par Bruce Goodison et Amit Sharma, retraçant l'histoire de la fondation du DAN (le Disabled People's Direct Action Network, groupe activiste handi) par ses fondatrices Barbara Lisicki et Alan Holdsworth et leur histoire d'amour née au coeur de leurs luttes, en Angleterre fin années 80 / début années 90.

LIVRES

- Le livre De chair et de fer : vivre dans une société validiste de Charlotte Puisseux, sorti en 2022. C'est un livre hyper abordable et convenant parfaitement aux personnes qui ne connaîtraient rien ou pas grand chose à ce qu'est le validisme puisqu'il qui revient sur un large panel des formes que prend le validisme dans la société. L'accessibilité du livre à des novices tient également au fait que Charlotte mêle son histoire personnelle à celles des luttes, rendant ainsi très vivant ce qu'elle dénonce.
- Le livre Babette handicapée méchante de Elisabeth Auerbacher paru aux éditions Stock en 1982, il n'est dispo qu'en occas' sur internet mais vaut vraiment le détour ! (si un-x-e éditeur-x-ice

QUELQUES RESSOURCES

lit cette brochure franchement faites passer le message qu'il faut le rééditer !). C'est un témoignage de la vie des personnes handies et de leurs luttes en France dans les années 70 ainsi qu'une autobiographie d'Elisabeth Auerbacher, de son activisme, de la création du journal Handicapés Méchants (donc les archives sont également ultra intéressantes à aller lire sur le web).



RETRANSCRIPTION DE L'IMAGE ci-dessus : illustration de @sofie_chronic

Le corps du personnage se trouve face à nous et son visage de profil vers la droite de la page. Il est appuyé sur une canne, porte un t-shirt à carreaux et un pantalon uni. L'expression de son visage est plutôt neutre. Des végétaux poussent de ses cheveux bouclés et de l'une de ses chevilles.

PODCASTS / RADIO

- Handicap : La Hiérarchie des vies, un podcast en 4 parties par Clémence Allezard sur LSD (La Série Documentaire) de France Culture, qui donne la parole à des personnes concernées, et aborde le problème de l'institutionnalisation des personnes handies. (retranscription pour les personnes malentendantes dispo)
- H comme handipodcast sur Instagram et Youtube. Un podcast produit et animé par Hermine (@hermine.and.the.wheels) personne concernée qui donne la parole à d'autres personnes concernées. (ST pour les personnes malentendantes dispo)
- Super Valide le nouveau podcast de Rizzo Boring dont le 1er épisode est sorti en avril 2023 abordant la question de l'inspiration porn.

COMPTE INSTAGRAM

@harriet_de_g (dont il faut aussi lire le blog <https://www.harrietdegouge.fr/>)
 @sinsinvalid (dont il faut aussi absolument écouter les podcasts !)
 @rizzo_boring
 @camillethemermid
 @morgan.e_bl
 @hcommehandipodcast
 @handiencolere
 @handisocial
 @o.maurin
 @harriet_de_g
 @clea.ciel
 @payetapsychophobie
 @chienneapunks (mon auto-promo quand même)



Merci d'avoir lue / partagée cette brochure ! Si elle vous a plu vous pouvez me retrouver sur instagram : @chieneapunks. J'y repartage principalement du contenu de militant-x-es concerné-x-es par les sujets qu'ils traitent, mais aussi mes propres textes/articles, critiques de livres, etc.

Je remercie toutes les personnes citées dans cette brochure pour leur travail qui m'a beaucoup appris et permis de réaliser cette brochure et encore un merci particulier à ceux qui ont accepté de me prêter leurs illustrations qui rendent cette brochure carrément plus cool; ainsi qu'à mes camarades et ami.x.es de lutte concerné-x-es ou allié-x-es qui se reconnaîtront.

brochure écrite et réalisée en mai 2023
par @chieneapunks

